

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MAI 2026

Membres présents : Mrs LAPLACE – LACOQUE – SAILLARD – FALCON – BOUILLOT - GILBERT – COTHENET – BROUSSIN - Mmes GIRARDON – GROLET – BOULAND – GAY – REMUET – DONZEL – REY - GRAVALLON

Membres excusés : Mme NIEL BRUN Nathalie -Mr MARCEL Jean-Louis- Mr CHABRIER Thierry.

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mr FALCON David

Après lecture, le compte rendu de la séance du 21 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Demande de subventions
- 2) Jurés d'assises 2026
- 3) Point Multi Accueil
- 4) Personnel Communal
- 5) Point Bibliothèque
- 6) Beach Volley
- 7) Mutuelle Collective
- 8) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUi-H) :
Avis de la Commune sur le projet arrêté.
- 9) Travaux Divers
- 10) Questions diverses

1) Demande de subventions

Sur proposition de la commission des finances

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

DECIDE d'attribuer au titre de l'année 2026, les subventions aux associations pour un montant total de 6 400.00 € comme suit :

Club du Temps Libre 350.00 € - Les Sarmentelles de Beaujeu 250.00 € - Art'tanik 350.00 € - Atelier Cord'Amie 200.00 € - Morgon Runners 350.00 € - La Note Beaujolaise (Ecole de musique et Harmonie) 700.00 € - Sou des écoles 350.00 € - Comité de Jumelage 350.00 € - Société de pêche 200.00 € - Chemins et Racines 300.00 € - Amicale des commerçants 500.00 € - 3V Capot Ouvert 350.00 € - ASB VILLIE-MORGON (amicale bouliste) 350.00 € - Association sportive Jean-Claude Ruet 300.00 € - Basket Lancié Fleurie Villié 350.00 € - Beaujolais Football 350.00 € - In Vino Musica 200.00 € - Les Porte-Lances du Beaujolais 200.00 € - l'Impro Morgon 200.00 € - Gym Détente 200.00 €.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif.

2) Jurés d'Assises 2026

Après tirage au sort sur la liste électorale générale, les six jurés d'assises désignés pour l'année 2026 sont les suivants :

- Mme GRENIER Claudie
- Mr GRENIER Philippe
- Mr BOURNIQUE André
- Mr COTHENET Brice
- Mme PACCOUD Isabelle
- Mr COHEN Pierre-Yves

3) Point Multi Accueil

Une réunion publique d'information s'est tenue le 18 mai 2026 afin de présenter aux familles le projet d'installation d'un accueil de loisirs sur la commune de Villié-Morgon.

Il a été indiqué que la mise en place du service ne pourra pas être effective pour la période estivale 2026. Une ouverture est toutefois envisagée à compter de septembre 2026, sous réserve de finalisation de l'organisation retenue.

Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude :

- Une gestion par le CLEM, association spécialisée dans l'organisation et la gestion d'accueils de loisirs et d'activités éducatives ;
- L'intervention d'une autre structure d'accueil de loisirs ;
- La création d'un accueil de loisirs communal, impliquant une gestion directe par la commune ;
- Un accompagnement par Les Francas, association d'éducation populaire pouvant accompagner les collectivités dans la mise en place et le fonctionnement d'accueils de loisirs.

Dans le cadre de ce projet, la commune réfléchit également à la mise en place d'un PEDT (Projet Éducatif Territorial), outil permettant de coordonner les actions éducatives menées sur le territoire en lien avec les différents partenaires intervenant auprès des enfants.

Les différentes solutions sont actuellement en cours d'analyse afin de déterminer l'organisation la plus adaptée aux besoins des familles et aux capacités de la commune.

4) Personnel Communal

Un point a été fait concernant la situation d'un agent communal ayant déposé une demande de reconnaissance de maladie professionnelle.

Le dossier a fait l'objet d'un avis du médecin agréé du Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal évoque la possibilité de solliciter une expertise complémentaire afin de disposer d'éléments supplémentaires avant décision.

5) Point Bibliothèque

Un point a été présenté concernant les désordres constatés à la bibliothèque municipale à la suite des dégâts des eaux intervenus après les travaux de construction du bâtiment.

Les entreprises concernées ont été sollicitées à plusieurs reprises afin de rechercher une solution aux problématiques constatées. Des échanges ont eu lieu avec les différentes parties, accompagnés d'interventions d'expertise et de démarches engagées avec les conseils juridiques de la commune.

À ce jour, aucune solution définitive n'a pu être trouvée.

Monsieur le Maire indique toutefois souhaiter poursuivre les échanges avec les différents intervenants afin de privilégier la recherche d'un compromis amiable avant toute procédure contentieuse.

6) Beach Volley

Un point a été présenté concernant le projet de création d'un terrain de beach-volley sur la commune, porté par une association locale.

À la suite de plusieurs échanges avec l'association, un nouveau lieu d'implantation a été évoqué, à savoir l'emplacement actuel du terrain de lancer de poids, situé à proximité des terrains synthétiques et du collège.

Certains élus souhaiteraient demander à l'association de présenter un nouveau projet tenant compte de cette nouvelle implantation, ainsi qu'une estimation financière actualisée des travaux et aménagements nécessaires.

La commune envisagerait, sous réserve de validation du projet définitif, l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 €, le financement complémentaire restant à la charge de l'association.

7) Mutuelle Collective

Le conseil municipal poursuit ses échanges concernant la possibilité de mise en place d'une mutuelle communale à destination des habitants, et notamment des seniors de la commune.

Plusieurs pistes et dispositifs existants ont été évoqués afin d'étudier les modalités possibles de mise en œuvre. À ce stade, aucune décision n'est arrêtée et les réflexions se poursuivent afin d'évaluer les solutions pouvant être proposées ainsi que les conditions de partenariat envisageables.

Le conseil municipal souhaite poursuivre l'étude de ce projet avant toute orientation définitive.

8) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUi-H) : Avis de la Commune sur le projet arrêté.

Le Conseil municipal a pris connaissance du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) arrêté par le Conseil communautaire de la CCSB le 17 février 2026.

Il est rappelé que cette étape marque la fin de la phase d'études et le début de la phase administrative du dossier, durant laquelle les communes membres sont invitées à émettre un avis sur les documents les concernant, notamment les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement écrit, les zonages et les changements de destination.

Après examen des pièces transmises, la commune de Villié-Morgon n'a formulé aucune remarque particulière sur le projet arrêté de PLUi-H.

Le Conseil municipal émet donc un avis favorable sans observation sur le projet arrêté.

9) Travaux Divers

9-1 Zone artisanale – Point d'avancement

Un point a été présenté concernant le projet de développement de la zone artisanale.

Il a été rappelé que le secteur concerné présente des contraintes liées au classement en zone humide, nécessitant la mise en œuvre de mesures compensatoires dans le cadre de l'aménagement envisagé.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB) a fait le choix de procéder à l'acquisition de parcelles situées sur le secteur de la Grange Charton, sur la commune de Régnié Durette.

Par ailleurs, la CCSB envisage la réalisation d'une station d'épuration au sein de la zone artisanale de Villié-Morgon, afin de permettre à terme la viabilisation et l'exploitation des terrains concernés.

Les études et échanges se poursuivent sur ce dossier.

10) Questions Diverses

10-1 Commission communication

La commission communication a fait un point sur la préparation de la prochaine édition de la feuille Villiatonne.

La parution et la distribution du bulletin communal sont envisagées pour le début du mois de septembre. Des devis sont actuellement en cours de demande pour l'impression du document.

Par ailleurs, la commission travaille également sur un projet de renouvellement du panneau lumineux d'information de la commune. Plusieurs devis sont en cours d'étude afin d'évaluer les différentes solutions pouvant être proposées.

10-2 Commission Fleurissement

La commission fleurissement informe que la journée de fleurissement de la commune, réalisée avec la participation des bénévoles, est prévue le mercredi 20 mai 2026.

Cette opération permettra de procéder à la mise en place des plantations sur différents secteurs de la commune dans le cadre de l'entretien et de l'embellissement des espaces publics.

10-3 Information Terrains Communaux

Le conseil municipal informe avoir décidé de retirer de la vente les deux terrains communaux situés impasse des Grisemottes à Villié-Morgon.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des réflexions en cours de la municipalité concernant l'évolution et la valorisation du foncier communal.

10-4 Projet de construction de logements

Le conseil municipal a été informé de l'état d'avancement d'un projet de construction de logements porté par NOVALYS rue des Alouettes. Des observations relatives notamment aux conditions de stationnement et à l'insertion du projet dans son environnement ont été évoquées. Le dossier suit actuellement son cours dans le cadre de l'instruction réglementaire en vigueur.

10-5 Elections Sénatoriales

Les membres du conseil municipal seront convoqués le 5 juin prochain dans le cadre de la préparation des élections sénatoriales.

Cette réunion a pour objet la désignation des délégués et suppléants du conseil municipal appelés à participer au scrutin sénatorial. Conformément à la réglementation en vigueur, les conseillers municipaux doivent procéder à cette désignation lors d'une séance spécialement convoquée à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.